



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L2121-10 - L2121-11 - L2121-12 et L2122-12 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

Jeudi 13 février 2025 à 20h00

- En Mairie -

Salle Christian Gourmelen.

ORDRE DU JOUR :

I/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 décembre 2024.

II/ Délibérations :

FINANCES :

1. Débat d'orientations budgétaires 2025.

FONCIER :

2. Atelier A – désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle bâtie cadastrée section AN n°102p sise place Jean Jaurès – rue Aristide Briand, à Osny en vue de leur incorporation dans le domaine privé communal et de sa cession ultérieure.

URBANISME :

3. Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) – demande d'enregistrement – société CYDEC – en vue de l'exploitation d'une déchetterie-recyclerie à Puiseux-Pontoise : avis de la commune.

CULTUREL :

4. Convention de partenariat avec le Département du Val d'Oise concernant le projet « En scène ! » qui propose des rencontres et des concerts avec la participation des élèves de l'école municipale de musique.

SANS PRESENTATION ORALE :

5. FINANCES : Garantie d'emprunt – Programme de 64 logements sociaux SEQENS - 50 bis rue du Vauvarois (bâtiment A) – 6 rue de Puiseux (bâtiment C) 95520 Osny.

6. URBANISME : Plan local des mobilités de la Communauté d'agglomération de Cergy-pontoise : avis de la commune.

7. AFFAIRES GENERALES : Décisions du Maire.

III/ Questions et informations diverses.



Le Maire,

Jean-Michel LEVESQUE